



Commune d'Avully

Affichage : 24.06.22 – 05.09.22
Fin du délai référendaire : 05.09.22

Lors de sa séance du 16 juin 2022, le
Conseil municipal d'Avully a pris la décision suivante

Par 13 voix pour (unanimité des membres présents)

1. De réaliser les travaux pour la création d'une zone de jeux à Gennecy, aux abords du Hobbyland, une fois l'autorisation de construire délivrée par les autorités compétentes.
2. D'ouvrir au maire un crédit de Frs 170'000.- destiné à la réalisation de ces travaux.
3. De comptabiliser les dépenses dans le compte des investissements, puis de porter la dépense nette à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif.
4. D'amortir la dépense finale au moyen de 10 annuités dès la première utilisation du bien, estimée à 2023.
5. D'autoriser le maire à contracter, si nécessaire, un emprunt jusqu'à concurrence du montant de Frs 170'000.-
